



Madame, Monsieur,

Vous avez décidé d'inscrire votre/vos enfant(s) à l'école Saint Yves et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Comme des milliers de familles (plus de 900 000 en France) vous avez fait le choix de l'Enseignement catholique pour sa qualité, pour son engagement à accompagner au mieux tous ses élèves en portant une attention particulière à chacun, pour ses équipes pédagogiques impliquées et passionnées. Au-delà de toutes ces motivations, vous avez choisi notre école car vous savez que votre enfant y aura la possibilité de s'investir dans diverses activités pour qu'il puisse trouver ou pratiquer ses talents, apprendre à son rythme et surtout qu'il s'épanouisse pour mieux grandir !

Comme vous le savez sans doute, le fonctionnement des établissements privés associés à l'État par contrat est assuré d'une part par les collectivités territoriales (la commune pour les écoles) sous la forme d'un forfait communal qui doit, en principe, couvrir les dépenses de fonctionnement relatives à la scolarisation des élèves ; d'autre part par les familles, sous la forme d'une « contribution familiale » destinée à financer les activités liées au caractère propre et les investissements immobiliers. Le versement de ce « forfait communal » est encadré par la loi et lié à la domiciliation des enfants sur la commune. Votre lieu de résidence se situant hors du territoire rennais, notre établissement ne perçoit donc aucune subvention publique pour la scolarité de votre enfant.

C'est pourquoi nous vous adressons ce courrier. Nous souhaitons, en effet, vous sensibiliser à cette situation et vous inciter, autant que cela vous est possible, à faire le choix du Tarif de soutien/Tarif Hors Commune (Cf. Règlement financier). Nous aurons à faire face, très prochainement, à des travaux immobiliers (travaux d'accessibilité, restructuration, etc.) qui mobiliseront un engagement financier important. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien.

La cheffe d'établissement, Mme Bodin, et les membres de l'OGEC restent à votre service pour toutes informations complémentaires que vous jugerez nécessaires.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre entier dévouement au service de l'école.

Pour les membres OGEC,
Mme Catherine Rolandin
Présidente de l'OGEC St Yves